

Notice destinée aux candidats à l'admission à la formation d'ingénieur en mécanique et génie industriel

Session 2026

Nombre de places ouvertes en 2026

Le nombre de places ouvertes au recrutement en 1^{re} année de la formation (bac+3) est de 48 places, en formation initiale par la voie de l'apprentissage. Aucune place n'est ouverte pour le recrutement en 2^e année en formation initiale.

Conditions d'admission en 1^{re} année de la formation

Avoir moins de 30 ans (à la date de signature du contrat) et obtenir avant septembre 2026 l'un des diplômes suivants dans le domaine de la mécanique ou du génie industriel :

- BUT3 (GIM, GMP, MP, QLIO...),
- BTS (avec un excellent niveau),
- L3 ou LPRO,
- Bachelor d'établissement de niveau bac+3

Lors de leur inscription, les candidats admis devront fournir une attestation de diplôme, sous peine d'exclusion de la formation.

Avoir moins de 30 ans (à la date de signature du contrat) et être inscrit en 2025-26 dans une des formations suivantes :

- 2^e année de CPGE scientifique
- 2^e année d'un cycle préparatoire intégré aux écoles d'ingénieurs (PEIP, La Prépa des INP, CUPGE...)

Lors de leur inscription, les candidats admis devront fournir une attestation du parcours de formation en CPGE mentionnant l'obtention de 120 crédits ECTS ou une attestation de réussite mentionnant l'obtention de 120 crédits ECTS, sous peine d'exclusion de la formation.

Calendrier et modalités du recrutement

Le jury de recrutement est souverain dans les décisions qu'il rend lors des différentes étapes du recrutement. Ses décisions sont sans appel et sont communiquées par mail exclusivement.

Entre le 2 février et le 10 mars 2026 – Candidature en ligne

Les candidatures se font exclusivement sur la plateforme en ligne <https://alternance.imt.fr/>

2 avril 2026 – Réunion du jury

Le jury se réunit et définit trois listes de candidats :

- retenus en voie de l'excellence académique et autorisés à chercher une entreprise,
- convoqués aux épreuves orales,
- non retenus.

L'évaluation des candidats est basée sur l'étude du dossier fourni et en particulier sur les résultats obtenus durant les années d'étude menant au diplôme requis ainsi que sur l'avis de poursuite d'études émis par l'établissement (obligatoire).

20, 21 et 22 avril 2026 – Epreuves orales

Pour les candidats convoqués aux épreuves orales par le jury du 2 avril 2026, les épreuves orales se composent d'un entretien de motivation et d'une épreuve d'anglais.

Ces épreuves durent une demi-journée (après-midi) et se déroulent en présentiel dans les locaux de l'école. Les candidats en stage à l'étranger peuvent passer les épreuves en distanciel (sur justificatif). Toutefois, en fonction de l'évolution des conditions sanitaires, le jury peut décider d'organiser ces épreuves en distanciel.

24 avril 2026 – Réunion du jury

Le jury se réunit et définit deux listes de candidats :

- autorisés à chercher une entreprise à la suite des épreuves orales,
- non retenus à la suite des épreuves orales.

Dès le 27 avril 2026 – Recherche d'une entreprise

Les candidats autorisés à chercher une entreprise doivent s'inscrire auprès du CFAI d'Auvergne pour un accompagnement à la recherche d'entreprise et pour la gestion du contrat d'apprentissage.

Le CFAI met les candidats en relation avec les entreprises qui cherchent un apprenti en veillant à l'adéquation entre le profil du candidat et le poste proposé. Il suit le processus de recrutement.

Attention, seuls les 48 premiers candidats qui signent un contrat d'apprentissage intègrent la formation. Les autres candidats, bien qu'autorisés par le jury à chercher une entreprise, ne pourront plus intégrer la formation lorsqu'elle sera complète. Il est donc vivement conseillé aux candidats de chercher activement une entreprise d'accueil le plus tôt possible.

1^{er} septembre 2026 – Rentrée en 1^{ère} année

Pour les candidats qui ont signé un contrat d'apprentissage, la rentrée en 1^{ère} année de la formation est planifiée le mardi 1^{er} septembre 2026 à 8h00.

SIGMA Clermont

Campus des Cézeaux

20 avenue Blaise Pascal – TSA 62006

63178 AUBIERE CEDEX

Contacts :

christophe.caux@sigma-clermont.fr (responsable de la formation)

stephanie.oblette@sigma-clermont.fr (secrétariat de la formation)